

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Roche Papier Uno (2025) Ltée		Date d'inspection Le 21 juillet 2026
Nom de l'établissement Roche Papier Uno		Numéro de permis 2025021
Adresse 305 rue St George Moncton NB E1C 1W8		Numéro de téléphone (506) 854-8695
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 30	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Paula Morin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
28(1) L'exploitant d'un établissement agréé ne peut modifier la superficie prévue pour fournir des services ni faire un ajout à un bâtiment ou à un établissement ni modifier ceux-ci en tout ou en partie que si le ministre a approuvé les changements par écrit.	28(1)	05 déc. 2025	
Commentaires: La mentore en assurance de la qualité discute avec l'administratrice que de notre côté, on attend que l'exploitant contacte le bureau du prévôt des incendies afin d'obtenir l'approbation du bureau du prévôt des incendies. Ensuite, une inspection de changement aura lieu dans le but d'approuver l'ajoute de la porte extérieur au local F situé au 1e étage.			

Commentaires généraux
Les éléments suivants sont également vérifiés au moment de l'inspection de surveillance : -Le ratio enfant-personne éducatrice. -L'établissement dispose du nombre approprié de toilettes et de lavabos, qui sont disponibles et fonctionnels. -Des sièges percés et des tabourets sont fournis aux enfants. -Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé. -Le changement de couches. -L'alimentation. Des bouteilles d'eau sont disponibles pour les enfants en tout temps. -L'aire de jeu extérieure et le matériel de jeu extérieur. -Les effets personnels des enfants sont étiquetés, réservés à l'usage exclusif de chaque enfant et rangés séparément. Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité observe, en matinée, les jeux libres à l'intérieur, le lavage des mains (utilisation de la toilette pour certains enfants et changement de couche dans le groupe des bébés), la préparation pour aller à l'extérieur (changer les espadrilles, appliquer la crème solaire et mettre une casquette ou un chapeau), les activités dirigées à l'extérieur (soccer), les jeux libres à l'extérieur, le dîner ainsi que la préparation pour le repos ou la sieste. Dans les salles des bébés, de nouvelles petites zones sont aménagées avec de nouveaux meubles adaptés à leur taille. Les nouvelles zones sont consacrées à l'expression et à la communication, à la création artistique, au

Commentaires généraux

jeu imaginaire, à l'expression musicale, à la motricité globale et à la lecture.

Une discussion a lieu au sujet de l'exigence selon laquelle 50 % des personnes éducatrices doivent être titulaires d'un certificat d'un an en éducation à la petite enfance ou posséder une formation équivalente.

Une discussion a lieu au sujet de la date de l'inspection effectuée par le Bureau du prévôt des incendies.

Les questions reçoivent une réponse sur les lieux.

original signé par

Paula Morin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 23 juillet 2026

Date

original signé par

Nanncy Nirennold

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 juillet 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"